

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Circulaire-de-rentree-le-ton-change-le-fond-pas-vraiment>



école & société

Circulaire de rentrée : le ton change, le fond pas vraiment

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : vendredi 1er juillet 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

La circulaire de rentrée vient de paraître. Si après cinq années de ministère Blanquer le ton change, sur le fond une bonne partie des projets menés par l'ancien ministre sont prorogés.

Les fondamentaux, toujours les fondamentaux

Comme dans les circulaires de rentrée du précédent ministère, les fondamentaux sont toujours à l'ordre du jour avec des projets intégrant la classe de 6e dans *le plan mathématiques*. On voit même apparaître une expérimentation de *nouvelle organisation pédagogique en 6e* sans qu'on sache de quoi il s'agit.

Expérimenter, mais pas comme ça

Des sujets apparaissant comme nouveaux sont annoncés. Pour certains d'entre eux, il suffirait simplement de développer les dispositifs existants et de les mettre en œuvre :

- L'*activité découverte des métiers* par exemple sera-t-elle un dispositif pour présélectionner dès la 5e des élèves qui prépareront une orientation vers la voie professionnelle ou un dispositif pour tous qu'on pourrait intégrer au parcours *Avenir* ? Pour le SE-Unsa, il serait préférable de faire vivre ce dispositif avec quelques moyens supplémentaires.
- L'attestation de *sensibilisation au numérique* que le ministre compte mettre en place en 6e. L'EMC et l'EMI, ainsi que la certification Pix existent déjà et répondent à ce projet. Pix permet d'attester à la fin du cycle 4 en 3e des compétences acquises par les élèves durant leur scolarité au collège. Pourquoi ne pas intégrer cette attestation à la certification Pix ?
- Les nouvelles évaluations nationales en CM1 et 4e. Multiplier les évaluations ne résout aucun problème. On peut mesurer des acquis des élèves tous les deux ans (CP, CE1, CM1, 6e, 4e et 2de), mais si on ne donne pas les moyens de les améliorer, rien ne sert d'évaluer.

Mixité scolaire, attention danger

Le ministre parle de mixité scolaire, ce qui est une nouveauté pour cette rentrée.

Pour le SE-Unsa, le sujet est primordial mais l'entrée n'est pas la bonne : multiplier les dispositifs optionnels dans un établissement qui rencontre une faible mixité scolaire et sociale ne permettra de créer qu'une mixité de façade. Certains collèges mettent déjà en place de tels dispositifs. Ils mènent bien souvent à une forme de ségrégation interne à l'établissement. La mixité sociale ne s'améliore pas et la mixité scolaire ne se voit qu'à travers des statistiques d'établissement mais pas dans la réalité de la vie du collège.

Si cette question est fondamentale aujourd'hui pour l'avenir de l'École, il convient de la travailler avec des solutions plus élaborées que celles proposées dans la circulaire de rentrée. La possibilité de déroger à la sectorisation pour permettre à des élèves boursiers d'être scolarisés dans des établissements favorisés ne nous semble pas plus pertinente. Ne risque-t-on pas de vider les établissements défavorisés de leurs meilleurs élèves et ainsi de creuser les inégalités scolaires ?

Activité sportive ou EPS, le ministère sait-il ce qu'il veut ?

Il est question d'*une activité sportive* quotidienne de 30 minutes à l'école élémentaire, ainsi que de de 2h/semaine, de manière expérimentale, dans les collèges volontaires.

Si au collège, il semble clair que ce sera du péri-scolaire (en incluant ou non l'UNSS), à l'école ce sera dans le cadre

scolaire.

Donc de quoi s'agit-il ? De faire de l'EPS ou du sport ? L'objectif pédagogique n'est pas le même, mais le ministère a-t-il tranché ?

La pauvreté mieux prise en compte

Point positif, la circulaire traduit une meilleure compréhension des problématiques liées à la pauvreté, et demande notamment de mieux informer les familles sur les bourses dans l'enseignement secondaire. En effet, la numérisation des demandes d'aides pénalisait les familles les plus pauvres ne disposant pas de terminal numérique. Enfin, leur montant sera revalorisé.

L'avis du SE-Unsa

Le ministre réaffirme que *l'ensemble des personnels du service public d'éducation doivent se savoir écoutés, compris et soutenus par l'institution, par ses cadres et par l'ensemble de la société*. Nous y souscrivons, mais être écoutés ce n'est pas mettre en œuvre des projets tout droit sortis des chapeaux du ministère et appliqués sur le terrain sans préparation.

Sur le fond, cette circulaire présente une juxtaposition de dispositifs, de projets, d'expérimentations dont personne ne connaît ni les tenants ni les aboutissants, au risque d'y perdre son latin.

Pour le SE-Unsa, les expérimentations doivent systématiquement partir d'un constat et fixer un objectif. Ce qui sous-tend d'établir un protocole, de mettre en place un comité national de suivi et de n'impliquer que les écoles et établissements volontaires. Cette méthode permettrait aux équipes de se sentir actrices de ces projets et d'éliminer les expérimentations qui ne répondraient pas à la problématique initiale.